

JANVIER 2019

MAGNEUX HAUTE RIVE

BULLETIN MUNICIPAL N°21



Mot du Maire

« Si nous sommes livrés à nos propres forces, il y a toutes les raisons d'être pessimiste. Mais si on croit à des forces supérieures à l'homme, alors on peut être optimiste. »

Jean D'Ormesson

Chers Magneulates, Magneulats,

Une nouvelle année se termine avec son cortège de souvenirs, bons moments de la vie, ou passages difficiles à traverser. Pour la cuvée 2019, permettez-moi de vous souhaiter au nom du Conseil Municipal, une bonne et heureuse année pour vous et vos proches ; que cette année vous apporte santé, joie dans vos familles et, enfin, une amélioration de l'économie pour le bien de tous.

Personne ne sait de quoi demain sera fait et quel avenir nous réserve le destin. Mais cela ne doit pas être une excuse pour ne rien tenter, ne rien oser. Si cela peut faire peur, il suffit peut-être de s'unir et regarder au loin, là où les rêves et les projets sont en mesure de nous mener. Le passé nous a si souvent démontré que certains exploits, réalisations incroyables ou autre évolution et changement historique ont trouvé leur source au départ dans une idée folle, voir une utopie.

Croire en son destin, en ses capacités, en son pouvoir, n'est pas un signe d'égoïsme ou de supériorité affichée. Non... C'est juste une marque de confiance en soi, en l'autre, de confiance en l'avenir, de refus de fatalité et d'optimisme assumé. Sans cela, nous ne ferions plus rien et le monde deviendrait bien triste.

Chacun aura ses raisons d'y croire et se raccrochera à la force de son choix pour parvenir à son dessein.

Au niveau de la commune, les réalisations de 2018 vont dans ce sens, avec cette volonté chevillée au corps d'améliorer sans cesse le quotidien et le confort des Magneulats :

- > Mise en place de l'adressage pour faciliter l'arrivée de la Fibre (tant attendue!) mais aussi pour les secours, la Poste, les services de messagerie...
- > Travaux d'assainissement importants permettant de récupérer l'eau pluviale du côté ouest du village et mise en réseau séparatif, ceci étant compétence Loire Forez Agglomération
- > Revêtement de l'enrobé Avenue Félicité
- > « Coup de fraîcheur » à l'extérieur et intérieur de l'école et de la mairie avec la rénovation des peintures
- > Agrandissement des vestiaires du foot
- > Réhabilitation du local des boules et du garage face à la salle de la mairie
- > Achat d'un nouveau tracteur pour notre employé communal

La baisse des dotations de l'État pourrait être vue uniquement comme un frein mais il est préférable de changer d'angle pour le voir aussi comme un défi à relever : continuer d'avancer et prouver qu'il est possible de trouver, encore et toujours, des solutions. Il suffit d'y croire, vous l'aurez compris, et se donner les moyens.

Comment ne pas penser à nos associations après avoir évoqué ce raisonnement ? Ce bulletin retrace aussi leur année et la réponse positive qu'elles apportent à la sinistrose parfois ambiante. Elles montrent également toutes les ressources fédératrices que nous avons à Magneux et qui ne peut m'empêcher de vous encourager à rejoindre l'aventure associative, réelle contribution du vivre ensemble. A travers la lecture de ces pages, vous reconnaîtrez que le travail des bénévoles est au cœur de l'animation de notre village et je les en remercie chaleureusement.

Je vous invite également à consulter le site internet de la commune www.magneuxhauterive.fr. Vous y trouverez les actualités, les comptes rendus de réunion du Conseil Municipal et d'autres informations. Je remercie au passage Jean-Luc Berthillot pour la création et la mise à jour de ce site.

Je vous laisse à la lecture de ce 21^{ème} bulletin municipal et vous renouvelle tous mes vœux pour l'année 2019, qu'elle vous soit belle et douce...

Jean-Paul Dumas

Bonne année 2019

Jean-Paul Dumas et son équipe municipale
vous invitent à l'échange des vœux
le 11 janvier 2019 à 19h - Salle des fêtes

Bulletin réalisé par la commission communication avec l'aide des associations (textes et photos).

Impression : ISP Imprimerie - ZA de Plancieux
42210 MONTROND-LES-BAINS - Labellisée Imprim'Vert

Retraite d'Yvette Eyraud

C'est avec beaucoup d'émotions qu'Yvette Eyraud est partie à la retraite le 30 septembre 2018. Un pot de départ avait été organisé le 19 octobre à l'école de Magneux haute rive, à l'intention de notre jeune retraitée.



C'est très émue qu'elle a reçue la médaille du travail, entourée des maires de Mornand et Magneux, des membres du SIRP, de l'équipe enseignante, ainsi que de sa famille, ses collègues de travail... Nombreux étaient présents à cette occasion, à vouloir accompagner et remercier Yvette pour sa carrière. En 1984, Yvette a commencé à travailler à l'école. Puis en 1988, à l'ouverture de la 2^{ème} classe, Yvette est devenue ATSEM, et a commencé à seconder l'institutrice Nadine Ficagna, sans oublier son travail d'entretien des locaux scolaires. C'est en 1994 qu'Yvette changera de collègue de travail, pour seconder Pascale Thibal, qu'elle accompagnera en classe jusqu'à son départ en retraite. Tous les enfants l'appréciaient énormément

Yvette, elle était celle qui rassurait en cas de pleurs, qui consolait en cas de bobos, aidait les enfants dans leurs divers apprentissages. En 1988, c'est également Yvette, qui fut attribuée à la garderie scolaire, et s'occuper des enfants de 16h30 à 18h30, jusqu'au retour des parents d'élèves. Nous regretterons tous sa formidable implication au sein de notre école. Encore un grand merci à Yvette Eyraud pour ses 30 années de travail au sein de l'école, à qui nous souhaitons une très belle et longue retraite.



PRAT TP

- Viabilisation
- Terrassement
- Aménagement
- Assainissement

TRAVAUX PUBLICS

jerome.prat@prat-tp.fr

Jérôme PRAT 06 77 81 34 01

**10 Rue des Vernes - ZI du Champ de Mars
42600 MONTBRISON**

Accueil Mairie

Rue des Guénodes - 42600 MAGNEUX-HAUTE-RIVE
Tél : 04 77 76 10 76
 Fax : 09 70 06 29 57
 Mail : mairie.magneuxhauterive@wanadoo.fr
 Site internet : <https://magneuxhauterive.fr/>

Horaires d'ouverture au public

Mardi : 14h00/17h00
 Mercredi : 10h00/12h00
 Jeudi et vendredi : 14h00/17h00

Renseignements utiles

Salle ERA



Tarifs de location habitants de MAGNEUX

Location week-end 350€
 Location de la vaisselle..... 50€

Tarifs de location hors habitants de MAGNEUX

Location week-end..... 650€
 Location de la vaisselle..... 70€
 Versement d'une caution..... 1 500€
 Associations de Magneux : 2 locations gratuites par an avec participation au nettoyage de 100€

Transports

PERIODE VERTE FEURS → MONTBRISON

| COMMUNES | POINTS D'ARRÊTS | L M Me J V | | | | S | |
|--------------------|-----------------------|------------|------|-------|-------|------|-------|
| Feurs | Musée d'Assier | 7.25 | 8.15 | 12.20 | 17.20 | 9.15 | 17.20 |
| Chambon | Bourg | 7.33 | 8.23 | 12.28 | 17.28 | 9.23 | 17.28 |
| Magneux Haute-Rive | La Lavoie | 7.37 | 8.27 | 12.32 | 17.32 | 9.27 | 17.32 |
| Mornand-en-Forez | Bourg | 7.41 | 8.31 | 12.36 | 17.36 | 9.31 | 17.36 |
| | Champs | 7.44 | 8.34 | 12.39 | 17.39 | 9.34 | 17.39 |
| Montbrison | La Diana | 7.55 | 8.45 | 12.50 | 17.50 | 9.45 | 17.50 |
| | Eugène Besuire | 7.57 | 8.47 | 12.52 | 17.52 | 9.47 | 17.52 |
| | Lycée de Beaugerand | 8.01 | 8.51 | 12.56 | 17.56 | 9.51 | 17.56 |
| | Hôpital de Beaugerand | 8.05 | 8.55 | 13.00 | 18.00 | 9.55 | 18.00 |

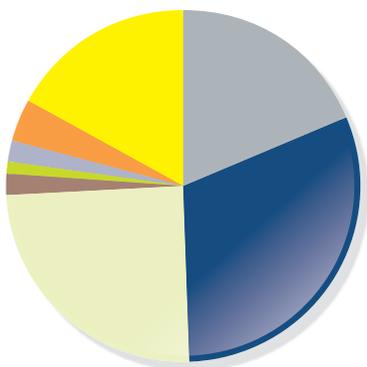
PERIODE VERTE MONTBRISON → FEURS

| COMMUNES | POINTS D'ARRÊTS | L M Me J V | | | | S | |
|--------------------|-----------------------|------------|------|-------|-------|------|-------|
| Montbrison | Hôpital de Beaugerand | 8.33 | 8.15 | 12.05 | 16.30 | 8.15 | 16.30 |
| | Centre commercial | 8.38 | 8.18 | 12.06 | 16.33 | 8.18 | 16.33 |
| | Musée d'Assier | 8.42 | 8.22 | 12.12 | 16.37 | 8.22 | 16.37 |
| | La Diana | 8.44 | 8.24 | 12.14 | 16.39 | 8.24 | 16.39 |
| Mornand-en-Forez | Champs | 8.55 | 8.35 | 12.25 | 16.50 | 8.35 | 16.50 |
| | Bourg | 8.59 | 8.39 | 12.29 | 16.54 | 8.39 | 16.54 |
| Magneux Haute-Rive | La Lavoie | 7.03 | 8.43 | 12.33 | 16.58 | 8.43 | 16.58 |
| Chambon | Bourg | 7.07 | 8.47 | 12.37 | 17.02 | 8.47 | 17.02 |
| Feurs | Place Nizay | 7.15 | 8.55 | 12.45 | 17.10 | 8.55 | 17.10 |

Ne circule pas le 1^{er} mai

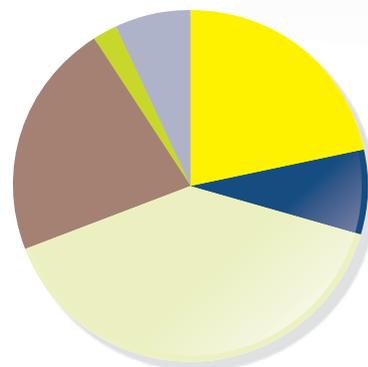
Ligne TIL 114 Feurs-Montbrison
 04 77 58 13 00 - Infos horaires sur
www.loire.fr | www.2tmc.fr

Commune



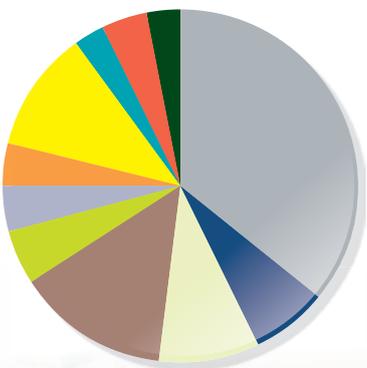
Dépenses fonctionnement

| | | |
|-----|--|----------------|
| 19% | Charges à caractère général | 57 779 |
| 31% | Charges de personnel | 96 400 |
| 25% | Autres charges de gestion courante | 78 050 |
| 2% | Charges financières (emprunts) | 6 000 |
| 0% | Charges exceptionnelles + atténuation de produits | 600 |
| 2% | Dépenses imprévues | 6 500 |
| 4% | Amortissements | 10 800 |
| 17% | Virement à la section d'investissement | 51 895 |
| | Total | 308 024 |



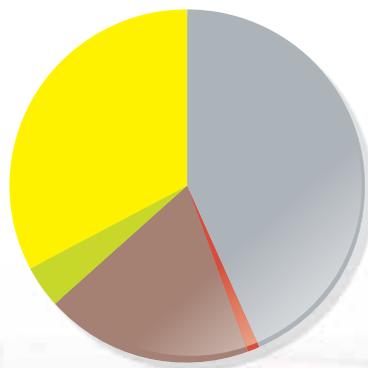
Recettes fonctionnement

| | | |
|-----|--------------------------------------|----------------|
| 22% | Dotations et participations | 67 400 |
| 8% | Produits des services | 24 400 |
| 40% | Impôts et taxes | 123 200 |
| 21% | Excédent antérieur reporté | 66 014 |
| 2% | Autres produits de gestion courante | 6 000 |
| 7% | Atténuation de charges | 21 000 |
| 0% | Produits exceptionnels et financiers | 10 |
| | Total | 308 024 |



Dépenses investissement

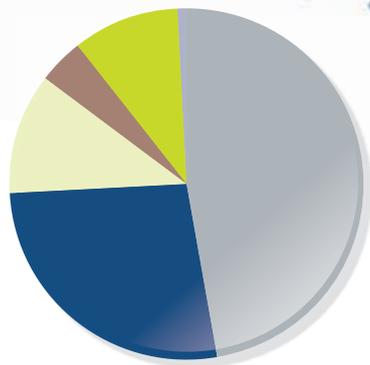
| | | |
|-----|--|----------------|
| 36% | Solde investissement reporté | 99 682 |
| 7% | Remboursement d'emprunts (échéances) | 20 000 |
| 9% | Travaux vestiaires du foot | 24 000 |
| 14% | Travaux mairie | 40 000 |
| 5% | Travaux école | 15 000 |
| 4% | Travaux cimetière | 12 500 |
| 4% | Travaux abords vestiaires | 10 062 |
| 11% | Acquisition tracteur | 30 000 |
| 3% | Travaux local boules et pigeonier | 7 000 |
| 4% | Autres investissements | 12 200 |
| 3% | Attribution de compensation investissement | 9 200 |
| | Total | 279 644 |



Recettes investissement

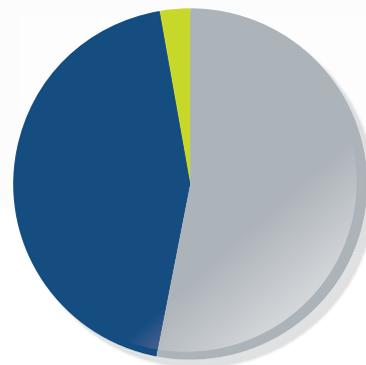
| | | |
|-----|---|----------------|
| 44% | Dotations (FCTVA, taxe d'aménagement, affectation....) | 121 918 |
| 1% | Produits des cessions | 2 000 |
| 19% | Virement de la section de fonctionnement | 51 895 |
| 4% | Amortissements | 10 800 |
| 33% | Subventions d'investissement | 93 031 |
| | Total | 279 644 |

Eau



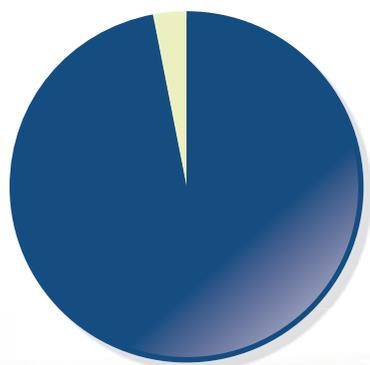
Dépenses fonctionnement

| | | |
|-----|--------------------------------------|---------------|
| 48% | Virement à la section investissement | 39 503 |
| 26% | Charges à caractère général | 21 500 |
| 12% | Charges de personnel | 10 000 |
| 4% | Opérations d'ordre (amortissements) | 3 000 |
| 9% | Autres charges | 7 500 |
| 1% | Charges exceptionnelles | 1 000 |
| | Total | 82 503 |



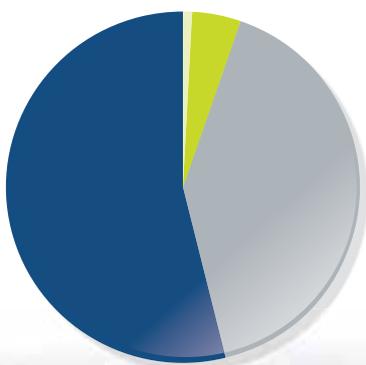
Recettes fonctionnement

| | | |
|-----|-------------------------------------|---------------|
| 52% | Excédent antérieur reporté | 42 703 |
| 46% | Produits des services | 37 800 |
| 2% | Opérations d'ordre (amortissements) | 2 000 |
| | Total | 82 503 |



Dépenses investissement

| | | |
|-----|------------------------------------|---------------|
| | Dotations Fonds divers Réserves | |
| 97% | Immobilisations corporelles | 66 393 |
| 3% | Opération d'ordre (amortissements) | 2 000 |
| | Total | 68 393 |



Recettes investissement

| | | |
|-----|--|---------------|
| 1% | Dotations fonds divers | 650 |
| 4% | Opérations d'ordre (amortissements) | 3 000 |
| 37% | Solde d'exécution reporté | 25 240 |
| 58% | Virement de la section de fonctionnement | 39 503 |
| | Total | 68 393 |

L'ÉPICERIE GOURMANDE

Epicerie Fine
4 rue notre dame
42600 MONTBRISON
Tél 04 77 58 43 05

Découvrez notre site internet et
commandez en ligne !
Livraison de paniers gourmands*



www.paniers-gourmets.com

Sarl GRANGY B.
PLÂTRERIE
PEINTURE

Neuf et Rénovation
Show Room

ZI. DU FORUM 42110 FEURS

Tél./Fax : 04 77 26 25 87

bernard.grangy@gmail.com

Compte-rendus des réunions du conseil municipal - 2018

Conseil municipal du 23 février 2018

- Avis favorable du conseil municipal sur la demande d'autorisation d'exploitation d'une carrière de sables et de graviers (carrières THOMAS).
- Attribution de compensation LOIRE FOREZ - montants provisoires.
- Groupements de commandes.
- Vote des taux communaux pour l'année 2018.
- Adhésion à la compétence éclairage public avec le SIEL.
- Non renouvellement de la convention EPAT (Etude prospective d'aménagement du territoire) avec le SIEL.
- Convention avec le SYMILAV pour des travaux dans le cadre du contrat de rivière Natura 2000.
- Travaux prévus pour 2018 : local boules, hangar mairie, abords des vestiaires du foot, porte d'entrée de l'école.
- Dossier de demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité 2018 auprès du Département de la Loire.
- Budget annexe EAU : dégrèvement sur la facturation 2018.

Conseil municipal du 30 mars 2018

- Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2017.
- Affectation des résultats de l'exercice 2017.
- Approbation des budgets prévisionnels 2018.
- Modification de la délibération de vote des taux d'imposition des taxes directes communales.
- Situation financière de la commune.
- Personnel communal - RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).
- Personnel communal - protection sociale complémentaire.
- Remboursement du coût du transport scolaire aux familles par le SIRP MAGNEUX-HAUTE-RIVE-MORNAND (regroupement pédagogique).
- Avis défavorable du conseil municipal sur la demande d'autorisation d'exploitation d'une

installation de tri, transit, regroupement et stockage temporaire de déchets dangereux à CHAMBEON (société ECO'RING) - enquête publique.

Conseil municipal du 22 juin 2018

- Désignation d'un délégué à la protection des données personnelles : C. MAGAT.
- Modification du montant de l'enveloppe de voirie (Loire Forez Agglomération).
- Travaux de peinture et sols pour la mairie et l'école - dossier de demande de subvention auprès du Département de la Loire.
- Groupement de commandes : désignation d'un suppléant (C. MAGAT).
- Organisation de l'école pour la rentrée 2018.
- Voirie : projet d'ouverture de la voie entre les lotissements Clos des Oliviers et Chanterelles.
- Décision modificative de crédits n°1.
- Engagements pris par le maire sous délégation de signature.
- Plan local d'urbanisme (PLU) : OAP à envisager (orientation d'aménagement et de programmation).
- Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) : campagne d'information.

Conseil municipal du 28 septembre 2018

- Avis défavorable sur la vente d'un logement social au lotissement communal Joanny Devaux.
- Rapport et conclusions suite à enquête publique (société ECO'RING).
- Tarifs communaux inchangés pour 2019.
- Modification du règlement de location de la salle des fêtes.
- Désignation d'un conseiller municipal pour la commission de contrôle des listes électorales (C. MAGAT) à compter de 2019.
- Règlement général européen de la protection des données (RGPD).
- Projets de travaux : fresque peinte sur la façade de la mairie.
- Acquisition d'un défibrillateur.
- Subvention pour l'école.

- Dossier de demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité 2019 auprès du Département de la Loire.
- Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) – montants définitifs.
- Amortissement de l'attribution de compensation en investissement.
- Créances admises en non-valeur - budget annexe EAU.
- Créances éteintes - budget annexe EAU.
- Budget annexe EAU : rapport annuel 2017.
- Transfert de la compétence de l'EAU.
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal (quotité horaire).
- Projet de règlement intérieur pour le personnel communal.

Conseil municipal du 7 décembre 2018

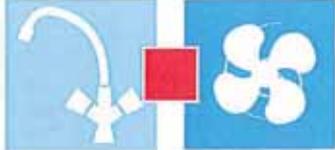
- Approbation du contrat d'entretien pour la salle des fêtes avec la société Forissier.
- Approbation du groupement de commande pour la prestation de formation permettant d'auto-évaluer la qualité de l'air intérieur dans le bâtiment de l'école.
- Désignation d'un conseiller municipal pour la commission de contrôle des listes électorales (M. Maillard Fabien) à compter de 2019.
- Restauration d'un registre d'état civil.
- Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)
- Convention avec LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION de mise à disposition du service technique communal pour l'entretien des voies d'intérêt communautaire et résiliation de la convention actuelle.
- Transfert de la compétence EAU au 1^{er} janvier 2020.
- Service commun de secrétaires de mairie.
- Convention avec le Centre de Gestion de la Loire pour le service de gestion des dossiers de retraite CNRACL.
- Règlement intérieur pour le personnel communal, s'appliquera à partir du 1^{er} janvier 2019.
- Projet de fresque murale.

salon
Franboise

Visagiste
soins
aux huiles
essentielles

**FEMININ
MASCULIN
JUNIOR**

141, Avenue du Pont
42210 Montrond-les-Bains
TÉL 04 77 94 61 67



■ Plomberie
■ Sanitaire
■ Chauffage

Nicolas
Montabonne

1 chemin de Turagneux
Villeneuve
42110 CHAMBEON
Tél : 04 77 27 84 13
06 26 94 94 06
montabea@hotmail.fr



**GRANULATS RHÔNE MÉDITERRANÉE
RÉGION RHÔNE-ALPES**

**33, Route de Magneux Haute Rive
Saint Bertrand
42110 CHAMBEON**
Tél. : 04 77 27 88 07 - Fax : 04 77 27 87 88
www.cemex.fr



**Rue François Coli – B.P. 96
42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cédex 2**

Tél. : 04.77.55.55.00
Fax. : 04.77.55.72.49

**TRAVAUX DE VOIRIE – V. R. D.
SOLS INDUSTRIELS ET SOLS SPORTIFS
ASSAINISSEMENTS**



Parti le lendemain de la naissance de son fils

Comme tant d'autres, en cette année 1914, comme bien d'autres jeunes Magneulats, Claude Vernay a dû répondre à l'appel de la patrie.

Il est le grand père des familles Vernay et Chaumarat qui résident toujours dans la commune. Le 3 août, il a dû partir laissant son épouse, et son fils Barthélémy, né la veille. Il était parti pour faire toute la campagne, avec le 16^{ème} régiment d'artillerie, en Alsace, sur le chemin des Dames, dans la Somme ou à Verdun. Il a seulement été démobilisé en mars 1919.

Les poilus trompaient l'ennui en sculptant des obus. Certains ont fait des chefs d'oeuvres, et on en retrouve parfois sur des cheminées.

La croix de guerre pour Georges Tissot

Il y a des citations que l'on garde précieusement dans un cadre. Comme la Croix de guerre obtenue par le beau père de Mme Tissot, Georges Tissot. Il est parti à 17 ans pour défendre son pays. La citation est libellée ainsi :

Citation à l'ordre du régiment N 329 du 22 avril 1918.

Le lieutenant-colonel Berthon, commandant le 294^{ème} régiment d'infanterie, cite à l'ordre du régiment Tissot Georges, soldat de la deuxième classe de la 22^{ème} compagnie. Motif de la citation : Très bon soldat, d'un courage à toute épreuve, s'est brillamment conduit lors de l'attaque du 5 avril 1918 en se portant à l'assaut d'un bois fortement défendu.



Ce casque a donc au moins cent ans.



Le monument aux morts a déménagé deux fois

Le monument aux morts, érigé évidemment après 1914, a pris la place de l'ancienne église, démolie en 1910, sur la place centrale du village. Il était entouré d'une petite grille carrée. Magneux a un poilu au repos. Il s'appuie sur son arme, il ne charge pas, comme on peut le voir le plus souvent. Il est l'oeuvre du statuaire toulousain Etienne Camus.

Le monument a d'abord été déménagé tout au bord de la route. Toujours avec son enclos. Et puis, il est retourné au centre de la place. Pour le centenaire de l'armistice, les enfants de Magneux ont rendu hommage aux poilus en chantant la Marseillaise.

Alain Perraud : un artiste local



Peintre amateur, autodidacte, il apprend la technique du couteau auprès du célèbre artiste Denis CHÉRET à MAROLS durant une année. Il utilise d'autres techniques telles que l'huile sur toile et le pastel sec sur papier. Sa peinture est figurative et diverse. Ancien cavalier il retranscrit sa passion à travers son art, mais il peint aussi des paysages, des portraits et des natures mortes.

Des prix viennent récompenser son travail. En août 2017 à CLEPPÉ, Alain obtient le prix du public réservé aux artistes peintres, sculpteurs, et artisans d'art, toile peinte dans la journée.

Ses peintures à l'huile et pastel ont été présentées au NEC (Nouvel Espace Culturel) de SAINT PRIEST EN JAREZ en 2017, lors d'une exposition lui étant dédiée.

Alain continue aujourd'hui d'assouvir sa passion à MAGNEUX-HAUTE-RIVE dans son atelier ou son jardin.

Repas des aînés



Le repas s'est déroulé le 7 décembre 2018 au restaurant « Le Fer à cheval ». Les 50 personnes âgées de plus de 65 ans étaient conviées. 26 d'entre-elles ont pris place autour de la table dans une très bonne ambiance.

Gymnastique

Chaque lundi soir de 20h à 21h des magneulates se retrouvent pour un cours « sport et bien être ». Raph, professeur diplômé, propose des exercices de renforcement musculaire et cardio-training.

N'hésitez pas à rejoindre ce groupe où règne bonne humeur et convivialité. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Raph au 06 27 71 62 01.



Marbrerie Beroud Maël

magasin 4 rue d'urfé 42110 Feurs

04 77 26 47 13
06 64 99 06 88

atelier Route de Chambéon 42110 Feurs

Route de monuments
Caveau
Rénovation
Gravure
Entretien
Articles funéraires

ATELIER BF

RÉPARATION JANTES ALUMINIUM

Jantes alu voiture, moto
Redressage, dévoilage, réparation
Soudure ALU jantes, carters
Rayonnage de roues

Magneux Haute Rive
07 61 57 29 71

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) compte à la rentrée 2018, 123 élèves.

55 sont scolarisés à Mornand et 68 à Magneux. Les élèves sont répartis dans les 5 classes :

► A l'école de Mornand

CE2-CM1 (28 élèves) : Nicolas Grange

CM1-CM2 (27 élèves) : Florence Noailly et Julie Couturier le mardi

► A l'école de Magneux

PS-MS (25 élèves) : Pascale Thibal

GS-CP (21 élèves) : Julie Couturier et Julie Posse

CP-CE1 (22 élèves) : Nathalie Merle

Florence Noailly, directrice du RPI, assure une permanence le mardi dans le bureau à l'école de Mornand.

Cette année, les représentants des parents d'élèves sont : Mmes Berne, Lorgeou, Bruyère, Gérossier, Morand, pour les 5 titulaires, et Mmes Neto, Araujo et M. Reynaud, pour les 3 suppléants.

Le personnel communal est composé de 7 personnes qui se répartissent comme suit au sein du RPI :

Cantine à Mornand : Françoise Presles-Clairet, Marie-Pierre Turnel et en alternance : Ludivine Hoingnet et Christine Gardon.

Garderie et aide dans les classes à Magneux : Véronique Damas, Yvette Eyraud, Ludivine Hoingnet et Christine Gardon. Ce début d'année scolaire a été marqué par le départ d'Yvette fin septembre, à qui nous souhaitons de profiter pleinement de la retraite.

Projets communs

Depuis 3 ans un travail est mené par l'équipe pédagogique, sur le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève. La progression des compétences et des connaissances est établie dans un souci d'équilibre pour un élève au cours de sa scolarité.

En 2017-2018, les 5 classes ont travaillé sur :

Les ARTS DU VISUEL en participant à l'opération « école et cinéma » qui permet de travailler en amont et après la projection des films. En janvier, le film « Le tableau » pour les CE2-CM1-CM2 et « la petite fabrique du monde » pour les PS-MS.

En mai, « Robin des bois » pour les GS-CP-CE1, « L'homme invisible » pour les CE2-CM1-CM2 et « la boîte à malices » pour les PS-MS.



En lien avec le projet « école et cinéma », une journée à Lyon a eu lieu en juin pour les élèves de la GS au CM2 avec une visite guidée de l'Institut Lumière suivie d'ateliers sur des extraits de film et du musée cinéma et miniatures où se trouvent des objets de décor ou des personnages de films avec des explications sur les effets spéciaux.

ART DU SPECTACLE VIVANT ET DU LANGAGE :

Chaque classe s'est rendue au Théâtre du parc à Andrézieux pour assister à un spectacle vivant (théâtre ou danse).



► Cette année scolaire, 2018-2019, le projet commun à toutes les classes met l'accent sur la MUSIQUE.

Le partenariat avec le CFMI : Centre de Formation des Musiciens Intervenants à l'école a débuté en octobre. Il s'agit de l'intervention d'une étudiante du CFMI, Anaïs Vanmalle chaque lundi qui travaille avec les 5 classes du RPI sur un projet sur les différents styles de musique à travers le monde ou au cours de l'histoire et sur Pierre et le loup avec la classe des PS-MS. Ce projet d'un montant de 2 500€ est entièrement financé par l'Amicale Laïque.

► 3 Classes du RPI (CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2) participent pour la 2^{ème} année au programme ATOLE (ATtentif à l'écOLE) qui vise à rendre progressivement l'élève responsable de sa propre attention, pour l'amener à mieux la maîtriser. Ce projet a été lancé en 2014 par Jean-Philippe Lachaux, directeur de recherche à l'INSERM à Lyon, spécialiste des neurosciences de l'attention. L'objectif du pro-

gramme ATOLE est d'expliquer brièvement aux enfants comment fonctionne le cerveau et comment il permet d'être attentif.

Ces 3 mêmes classes ont bénéficié de 2 animations avec L'ECOPOLE DU FOREZ : une sur le site et une animation en classe sur le thème des oiseaux.

Le SPECTACLE DE NOËL, intitulé « Le procès du loup », a lieu le mardi 18 décembre à 10h à la salle des fêtes de Magneux. Il fait référence à 2 contes traditionnels : le petit chaperon rouge et les 3 petits cochons ce qui va donner lieu à un travail dans les classes.

Les classes de Florence Noailly et de Nathalie Merle ont participé :

➤ à l'action **NETTOYONS LA NATURE** fin septembre en ramassant les déchets dans les rues de Magneux et de Mornand ce qui a donné lieu à un travail en classe sur les déchets et l'environnement.



➤ à la **COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE** à Magneux et à Mornand. Dans chaque classe un travail sur le centenaire de l'armistice a été mené.

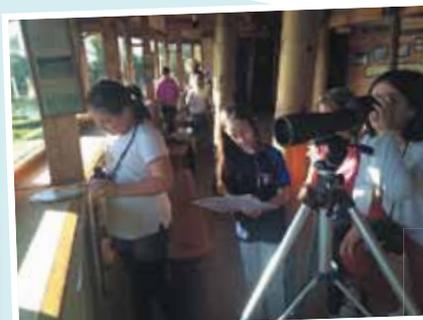


➤ La classe de CE2-CM1 renouvelle son adhésion à **l'USEP** et va participer à 5 rencontres sportives : orientation, basket, biathlon, ultimate et athlétisme.

➤ A l'issue de l'étude du guide de bon voisinage, établi par la commission des agricultrices de la Loire dont Mme Larue est la présidente, les 2 classes de Mornand se sont rendus à pied, fin juin, à la ferme Larue pour une visite guidée.

L'équipe pédagogique tient à remercier les mairies pour leur politique en faveur de l'école et l'Amicale Laïque composée de parents bénévoles qui organisent des manifestations pour financer sorties, voyages et animations pour les élèves.

Florence Noailly



A l'écopole



Passage de l'APER (Attestation de Première Education à la Route) pour les CMI-CM2



Travail sur l'eau en classe avec le CILDEA



Animation en classe



Intervention, auprès des CMI-CM2, d'étudiants en GEA à l'IUT de Saint-Etienne sur la banque alimentaire



Carnaval 2018



Couronne des rois 2018

Comité des fêtes



Fabien Maillard, président
 Clément Pommier, vice-président
 Roland Baroux, trésorier
 Jean-Luc Berthillot, secrétaire
 Nanou Dumas, secrétaire adjoint
 Membres actifs : Jacques Bourgier, Lionel Gomes,
 Viviane Champagnon, Tonio Aggripino, Gérald
 Fernandes, Clémence Durieux, Marie Rey, Yohan
 Jammet, Pauline Tissot, Florence Franc

L'organisation des festivités de 2018 (et surtout de la fête du 15 août) commence dès la fin de l'année 2017. Après la satisfaction des manifestations réalisées au cours de l'année passée il faut savoir rebondir ! Mais comment ? Plusieurs idées sont formulées et c'est finalement le souhait d'organiser un nouveau concert avec le groupe auvergnat Wazoo qui est retenu.

L'équipe est maintenant rodée à l'organisation de ce type d'évènement et personne n'est effrayé par le challenge.

C'est aussi le moment de caler la soirée familiale. Le 17 mars est la date retenue et c'est... la Saint Patrick! Le thème est trouvé.

Lors de l'assemblée générale du 2 février 2018 une modification du bureau a été actée. Hervé a souhaité passer la main après de nombreuses années dans le bureau du comité. Nous le remercions vivement pour tous les services rendus et sa disponibilité.

La soirée familiale du 17 mars s'est très bien déroulée. Le repas concocté par P Thévenon et la touche irlandaise du menu ont été appréciés.

Le voyage le 28 avril a permis aux membres du comité et à leurs conjoints de partager un moment agréable au bord du Rhône. Le déjeuner sur le bateau et la douceur printanière ont offert des moments délicieux que tout le monde gardera en mémoire.

Le dernier trimestre avant le mois d'août est consacré à l'organisation de la fête. Comme d'habitude les classards sont associés à l'organisation. Tout est passé en revue :

le dossier administratif, la scène, la sécurité, la gestion des forains, la technique (sonorisation, électricité), la buvette, le concours de pétanque, le repas. Les réunions mensuelles sont bien remplies et chacun fait état de l'avancée des démarches.

Arrivent enfin les 2 jours pour lesquels nous avons tout préparé, la manivelle peut tourner ! Le public est au rendez-vous (1 500 personnes : 3 fois la taille du village. Pas mal non!). La musique festive est appréciée ainsi que l'esprit bon enfant. Les animations du 15 août et le repas sont aussi un succès. Le spectacle de fin de soirée du clown a permis à chacun de garder son âme d'enfant ou pendant quelques instants de le redevenir. La soirée se termine sur la piste de danse du bal.

Pour cette année bien remplie, le Comité tient à remercier tous ceux qui par un peu de temps, un lot ont participé à l'organisation de ces festivités ainsi que la municipalité pour son aide logistique et financière. Sans eux rien n'est réalisable.

Et maintenant 2019. Nous renouvelons notre appel à celles et ceux qui veulent nous rejoindre, apporter leurs idées, donner un peu de leur temps afin d'organiser des temps de convivialité dans le village permettant aux nouveaux habitants et aux plus anciens de se connaître.

Pour finir, l'ensemble du Comité des Fêtes vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2019.

L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 18 janvier 2019 à 20h - Salle de la Mairie.

Le Comité des Fêtes

GARAGE REY
 MÉCANIQUE, CARROSSERIE TOUTES MARQUES
 AUTOMOBILE, AGRICOLE, MOTOCULTURE
 DÉPANNAGE, ASSISTANCE 24H/24 7J/7
 VENTE DE VÉHICULES

Avenue Félicité 42600 Magneux Haute-rive
 Tel 24h/24 : 04.77.76.12.86 Fax : 09.72.43.87.20

@.C.I
 Consommables Informatiques
 Papeterie à prix discount

Rue de l'Industrie - 42600 Savigneux/Montbrison
 Tél. Professionnels 04 77 97 77 77 - Tél. Particuliers 04 77 97 77 75
 Fax : 04 77 97 77 70 - contact@a-c-i.com

Association détente et loisirs

Le club comprend 2 activités

- le mercredi après-midi à partir de 14h avec jeux de société et cartes.
- le jeudi après-midi avec la marche : le groupe de marcheurs se donne rendez-vous pour se rendre en covoiturage à un point de départ d'un circuit sélectionné par René, Jean-Paul ou Jean. Le départ de Magneux est fixé à 13h30.

Cette marche de 2h à 2h30, de difficulté moyenne permet de pratiquer une activité physique et de découvrir les richesses de la région dans une ambiance conviviale. Le groupe est composé d'une vingtaine de personnes et une petite contribution mensuelle permet une collation au retour.

En juin le groupe a randonnée à Estivareilles et a déjeuné au restaurant le Beffran à St Bonnet-le-Château. Le 26 juillet, un repas de fin de saison a eu lieu à la salle des fêtes.

Cette année le repas de fin d'année est fixé le 20 décembre au restaurant le Fer à Cheval.

Le club remercie la commune pour la mise à disposition de la salle du conseil et de la salle des fêtes pour des manifestations plus importantes.



FNACA Mornand-Magneux-Chambéon

Après une période difficile le comité a retrouvé sa sérénité, pour le bien de tous.

Aujourd'hui les adhérents, bien que toujours motivés, dont la moyenne d'âge dépasse les 80 ans n'ont plus le dynamisme d'hier pour s'investir pleinement. Par conséquent les manifestations importantes ont été abandonnées (choucroute, concours de belote etc.).

Les rencontres les après-midis de fin de mois sont toujours d'actualité et appréciés, ainsi que le pique-nique de fin juillet.

Bien sûr nous commémorons toujours les trois anniversaires de fin de guerre : 1918, 1945 et 1962.

L'effectif du comité reste relativement stable : 26 adhérents + 6 membres sympathisants.

Malheureusement nous avons eu la douleur de perdre notre ancien président Henry LARUE disparu cet été (43 ans à la tête du comité). Ayons une pensée toute particulière pour lui et sa famille.

Cette année 2018 aura aussi été marquée par le centième anniversaire de l'armistice de 1918 et célébré sur les 3 communes avec la présence des enfants des écoles qui entonnèrent la Marseillaise.

Tous nos remerciements aux trois municipalités pour le prêt de leur salle et la prise en charge des frais des commémorations (gerbe, vin d'honneur).

Le comité souhaite à tous une excellente année 2019, et une bonne santé.

Association Sportive Chambéon Magneux Mornand

La saison écoulée en dents de scies : un début sous les meilleurs auspices, puis des résultats mitigés. Mais globalement les objectifs sont atteints.

En résumé :

➤ **Les seniors 1** entament la saison pied au plancher : en effet 3 victoires consécutives et 4 tours de coupe de France passés. Ils échouent de justesse au 5^{ème} tour. Par contre ils sont éliminés dès leur entrée en coupe de la Loire. Ils finiront la saison par un bon maintien.

➤ **Les seniors 2** auront un peu volé la vedette aux seniors 1, puisqu'après une saison pleine de suspense ils terminent premiers de leur poule en D4 et accèdent au niveau supérieur (D3).

➤ **Les seniors 3** : équipe nouvellement formée et composée en majorité de jeunes joueurs (1^{ère} année seniors et U19) feront un parcours honorable, puisqu'ils ont souvent affrontés des équipes plus aguerries.

➤ **Criterion** : belle saison avec des matchs souvent très disputés tout en restant du foot loisirs. La 3^{ème} mi-temps est un temps obligatoire.

➤ **+ de 40** : loisirs, loisirs..., les rencontres sont jouées en semaine en auto arbitrage, il n'y a pas de classement. Là aussi 3^{ème} mi-temps assurée.

➤ **U18** : dans un championnat difficile ils n'ont pas démérité. Il faut noter que cette catégorie est l'antichambre des équipes seniors.

➤ **U15** : la saison a été satisfaisante. Quelques joueurs U13 ont rejoint l'équipe.



➤ **U13** : les matchs des 2 équipes en compétition se sont pratiqués sous forme de plateau. Les 2 équipes ont effectué une bonne saison.

➤ **Féminines U18** : la saison a été très difficile.

➤ **Féminines U15** : la première phase a été moyenne. En revanche l'équipe était au top durant la seconde phase. Elles ont terminé 1^{ère} de leur poule. Bravo.

➤ **Foot animation U11 U09 U07** : Les enfants étaient assidus, motivés et à l'écoute durant l'apprentissage. Toutes les rencontres se sont déroulées sous forme de plateau.

Lors de l'Assemblée Générale du 08 juin 2018 le président a remercié les présents (une centaine de personnes), les maires pour leur aide précieuse, les éducateurs, les bénévoles, les supporters. Un point a été fait sur la saison écoulée et quelques éléments pour la saison future ont été dévoilés. Les éducateurs ont pris la parole pour résumer leur saison avec leurs déboires et leurs réussites.

Toutes les manifestations ont été maintenues. Il faut souligner l'engagement des bénévoles pour en assurer leur réussite.

Nous tenons à remercier la population pour leur accueil et leur générosité lors du portage du calendrier.

Pour en terminer nous souhaitons à tous une bonne année 2019 et une bonne santé.

Pour tout renseignement :

Nicolosi S. tél : 06 12 94 01 43

Pour les jeunes : Mouiller C. tél : 06 75 77 12 05





Amicale Boules

Samedi 24 novembre 2018, les membres de l'amicale boules de Magneux-Haute-Rive se sont réunis lors de l'assemblée générale de l'association. Au cours de cette réunion les dates des manifestations pour l'année 2019 ont été définies : la Galette des Rois aura lieu le dimanche 6 janvier, une sortie au bowling, ainsi que le Challenge des disparus (qui rend hommage aux anciens membres qui ne sont plus de ce monde), qui se déroulera au mois de juin.

De plus, certains changements au sein du bureau de l'association ont été effectués :

➤ avec l'entrée du Magneulat Lucas DARMAIS en tant que vice-président, et Amélie MAILLARD en vice-secrétaire. Laura MAILLARD, a quant à elle, rejoint les «membres actifs».

Cette assemblée s'est terminée autour d'un repas offert par l'Amicale Boules de Magneux. L'après-midi, s'est achevée dans la bonne humeur et avec une ambiance conviviale autour de parties de cartes et des parties de pétanques.

Amicale Laïque

Année 2018/2019

Le 18 septembre 2018, L'Amicale des parents d'élèves des écoles de Magneux et Mornand a fait sa rentrée ! De nouveaux parents motivés se sont joints aux membres de l'association et aux enseignants présents pour permettre à l'association de perdurer dans le temps.

L'assemblée générale a donc permis d'élire le bureau suivant :

Présidente : Delphine NETO (Mornand)
 Vice-Président : Raphaël LESME (Magneux)
 Vice-Présidente Adjointe : Amandine MORAND (Magneux)
 Trésorière : Flora GÉROSSIER (Mornand)
 Trésorière adjointe : Cindy JAMMET (Magneux)
 Secrétaire : Sylvie GAY (Mornand)
 Secrétaire Adjointe : Pauline VERDIER (Magneux)

L'Amicale des parents, poursuit cette année encore, son double objectif de collecter des fonds et participer à la réalisation du projet scolaire dans l'intérêt des enfants (activités et sorties pédagogiques, spectacles, abonnements de livres, achats de matériels et de jeux, goûter et chocolats de Noël...).

Ainsi, vous pouvez nous apporter votre aide de façon ponctuelle lors des manifestations. Nous avons aussi besoin de vos idées et de votre participation pour organiser la vie associative.



Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : amicalemagneuxmornand@live.fr

(Merci de nous faire parvenir votre adresse mail si vous souhaitez être destinataires des mails de l'amicale).

Calendrier des manifestations pour l'année 2018-2019 :

- Vente de brioches : samedi 05 janvier 2019
- Vente de pizzas : vendredis 15 février, 12 avril et 28 mai 2019
- Vente de fleurs et plants de légumes : vendredi 3 mai 2019
- Fête de l'école avec kermesse à Magneux : vendredi 28 juin 2019 avec tombola (remise de nombreux lots).

Toute l'équipe de l'Amicale remercie par avance les bénévoles qui donneront de leur temps et de leur générosité dans les actions à mener pour cette année scolaire.

L'investissement de tous est primordial, sans cela l'amicale tend à disparaître.

Un site internet pour MAGNEUX ?



Internet est aujourd'hui un réflexe pour de nombreuses personnes. Il prend une place importante dans notre quotidien.

C'est un moyen de communication simple, de large diffusion par l'intermédiaire duquel une commune peut faire connaître à l'ensemble des habitants les services offerts.

Grâce à ce service, vous pouvez ainsi :

- Retrouver les horaires d'ouverture de la mairie,
- Connaître en détail les démarches administratives,
- Connaître les associations,
- Connaître le fonctionnement en RPI de l'école (horaires des transports, tarifs de la cantine et de la garderie)
- Pré-réserver la salle de l'ERA pour vos besoins personnels ou associatifs
- Consulter les compte-rendus du conseil municipal
- Consulter les bulletins municipaux

Créer un site internet est aussi un moyen de faire connaître notre commune (son charme, ses spécificités, son fonctionnement) aux communes alentours et dans la Communauté d'agglomération.

N'oubliez pas l'adresse :
<https://magneuxhauterive.fr>
 et n'hésitez pas à le faire connaître autour de vous.

Changement du tracteur



L'ancien de marque Fiat datait de 1976. Il a été acquis par la commune en 1997. Le nouveau matériel de marque NewHolland est arrivé cette fin d'année. Le montant de l'acquisition est de 24500 € HT.



Améliorer la gestion des eaux pluviales par Loire-Forez



Afin de limiter les risques d'inondations lors des épisodes pluvieux importants, la gestion des eaux pluviales a été révisée dans le bourg de Magneux Haute Rive.

Les eaux usées et les eaux pluviales étaient jusqu'à présent collectées dans les mêmes canalisations (réseau unitaire). Aujourd'hui, le choix a été fait de traiter les eaux pluviales dans une canalisation différente (réseau séparatif). Cette méthode facilite la gestion de la quantité à traiter dans la station d'épuration « Le Bourg ». 300 mètres de réseaux ont été traités de cette manière. Les travaux ont débuté le 28 août et se termineront aux alentours du 20 décembre 2018.

Montant : 500 000 €



RESTAURANT
LE FER à CHEVAL

route du forez-le bourg
42600 Magneux Haute Rive



Tél.:04.77.76.11.86

mail:
fer-a-cheval42@orange.fr



Neuf - Rénovation

CHAUFFAGE - CLIMATISATION
AUTOMATISME DE PORTAIL - ALARME

06 33 82 36 10

105 avenue du Pont - 42210 MONTROND-LES-BAINS

abelectrique@orange.fr



60 ans de mariage pour Simon & Jeanine

Jean-Paul Dumas, Maire, a alors reconstitué le mariage de Simon et Jeanine Coraud en mairie, afin de célébrer leurs noces de diamant.

En effet il y a 60 ans, soit le 29 novembre 1958, Simon CORAUD prenait pour épouse Jeanine BONNEFOY à St-Priest-en-Jarez. Ils étaient entourés de leur famille et très émus lors de ce moment.

Ils sont arrivés en 1975 dans le village et sont connus des habitants, en partie, grâce à la maison du père Noël qui s'illumine de toute beauté depuis de nombreuses années à chaque Noël.

Naissances

ROLLE MATRAY Jacksonn Pierre Gilles - 27 février 2018
St Priest-en-Jarez

PASCAL Violette Céline Emma - 28 mars 2018 - St Priest-en-Jarez

PERIFEL Rayan - 31 mars 2018 - Montbrison

HENGELS Samuel Léon - 29 avril 2018 - Montbrison

LUGNE Joan Nicolas - 29 juin 2018 - St Priest-en-Jarez

DALIAOUI Jade - 28 juillet 2018 - Montbrison

MATRAY PRIN Juliana - 21 août 2018 - Montbrison

CHAPELLE MAILLARD Raphaël André Claude - 28 août 2018
St Priest-en-Jarez

PELLETIER Maxime - 2 octobre 2018 - St Priest-en-Jarez

MARCHAS Armand - 27 octobre 2018 - Montbrison

SANCHEZ Julian - 22 novembre 2018 - St Priest-en-Jarez

Pacs

DALIAOUI Ileass et **BOSI Marion** - le 1^{er} février 2018

LUGNE Bertrand et **MAGNAD Charlotte** - le 9 février 2018

TAVERNIER Jean-Pierre et **BUFFIN Isabelle** - le 10 novembre 2018

Transcriptions de décès

VEROT Georges Clovis Pétrus - le 11 janvier 2018

GENTAIS David Pascal Michel - le 24 septembre 2018



Ets PONCET

Collecteur de Céréales
Produits Agricoles

288, rue du 19 mars 1962
42330 CUZIEU

Tél. 04 77 54 88 25 - Fax 04 77 54 46 53

E-mail : sarlponcet@wanadoo.fr



La Casa

Brasserie Restaurant Pizzeria

Pizza au feu de bois à emporter

Complexe C-Briant,
Zone de loisirs la Bruyère
42600 Savigneux

Téléphone
04 77 76 97 01

Plan local d'urbanisme intercommunal : définir ensemble le territoire de demain

Le PLUi est un document transversal, qui concerne les domaines de l'habitat, du développement économique, de la mobilité, de l'environnement, etc.

En 2018, vous avez été associés au projet. Vos avis sont en effet essentiels pour bâtir un document répondant à vos attentes et vos besoins. Plusieurs outils sont à votre disposition : réunions publiques, site internet, documents d'information, expositions, etc.

L'approbation du PLUi est prévue pour 2020 après une phase d'enquête publique. Dans un second temps, Loire Forez agglomération s'engagera dans l'élaboration d'un PLUi à l'échelle des 88 communes.

Vous avez des idées pour l'aménagement du territoire ? Venez les partager lors des prochaines réunions publiques d'information qui auront lieu au cours du premier semestre 2019. Vous découvrirez aussi comment se traduiront, de façon concrète, les objectifs de développement dans le futur document d'urbanisme intercommunal.

Informations et calendrier sur www.plui.loireforez.fr

Médiathèques-ludothèques : une offre riche et variée près de chez vous !

Ouvert à tous, ce réseau culturel favorise l'accès à la lecture et aux loisirs en tous points du territoire. **Toute personne résidant, étudiant ou travaillant sur le territoire peut en bénéficier gratuitement.** Les adhérents peuvent réserver et faire livrer gratuitement un document dans la bibliothèque de leur choix.

L'adhésion permet également de profiter de services innovants : programmation d'activités culturelles diversifiées, ressources numériques à distance (presse, Code de la route, méthodes d'apprentissage des langues...).

En pratique, vous pouvez emprunter jusqu'à 15 documents pendant 3 semaines. Catalogue, réservations et informations pratiques sur www.mediatheques.loireforez.fr

LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

17 boulevard de la préfecture - CS 30211
42605 MONTBRISON - Tél. 04 26 54 70 00
agglomeration@loireforez.fr | www.loireforez.fr

Habitat : accompagner vos projets de rénovation

Vous envisagez des travaux de rénovation de votre logement ancien ? Loire Forez agglomération vous propose un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet pour le montage des dossiers et pour les demandes de subventions. Vous pourrez également bénéficier d'une aide financière en fonction de vos ressources.

Votre projet de rénovation peut concerner des travaux de performance énergétique (isolation, chauffage, ventilation, etc.), des travaux de réhabilitation (gros oeuvre, électricité, sanitaires, etc.) ou des travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (monte-escaliers, aménagement de la salle de bains, création d'une chambre au rez-de-chaussée, etc.).

- **Vous pouvez rencontrer un conseiller lors des permanences** organisées sans rendez-vous à Boën-sur-Lignon, Luriecq, Montbrison, Noirétable et Saint-Just Saint-Rambert
- **Pour connaître les lieux et horaires des permanences ou pour vous informer, contactez un conseiller par téléphone** au 04 77 43 08 80 ou par courriel : habitat.loireforez@solih-loire.fr
- **Pour les travaux concernant uniquement la performance énergétique de votre logement**, vous pouvez prendre contact avec un conseiller de Rénovations42, par téléphone 04 77 41 41 25, Renseignements : www.renovations42.org

Programme Leader Forez, l'Europe soutient les porteurs de projet

L'Europe investit 2.3 millions d'euros dans le Forez pour soutenir des projets innovants et collaboratifs en milieu rural. Le programme Leader Forez peut vous aider si votre projet a pour ambition d'améliorer l'exploitation des ressources forestières ou de valoriser les producteurs et les produits locaux ou encore de promouvoir la destination touristique Forez.

Renseignements par mail : leaderforez@loireforez.fr
04 26 24 72 00



Aménagement extérieur
 Pavage
 Dallage

Piscines
 Entretien paysager (taille, élagage, abattage...)

David AUDOUARD - Cuzieu - 06 62 13 33 64
audouard.david.paysagiste@hotmail.fr



LA DAME
PRODUCTEUR DE PLANTES EN POT FLEURIES

04 77 54 50 86 | 04 77 94 52 14 | carlodeladame@orange.fr
39 chemin de la Dame, 42210 BOISSET LES MONTROND

VENTE EN GROS
VENTE AU DÉTAIL uniquement les vendredis
8h - 12h / 14h - 17h

habitants et des communes

Eclairage public, des résultats positifs, une dynamique à poursuivre

Loire Forez fait figure de modèle à suivre dans la Loire : 68 communes éteignent les lampadaires au cœur de la nuit et 13 communes sont labellisées « villes et villages étoilés » car elles ont réduit l'éclairage nocturne, supprimé leurs lampes à vapeur de mercure et modernisé leur matériel d'éclairage.

Loire Forez agglomération et ses communes pratiquent en effet une politique ambitieuse pour réduire la facture énergétique du territoire, diminuer la pollution lumineuse et protéger la biodiversité. Plusieurs actions sont ainsi engagées pour améliorer l'éclairage public. Les points lumineux jugés non indispensables sont déposés. Les lampes à vapeur de mercure très énergivores sont également remplacées par du matériel performant. Enfin, l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit est encouragée pour diminuer la facture d'énergie, préserver la biodiversité, les milieux naturels et la « qualité de la nuit ». Il est à noter que selon la gendarmerie nationale il n'y a aucun impact sur le nombre d'incidents pendant les périodes d'extinction de l'éclairage public.

Ces actions ont notamment permis une diminution de 14% de la facture de fonctionnement (maintenance et énergie) en 2017. Ces économies sont réinvesties dans le cercle vertueux, fonds servant à soutenir financièrement les communes dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti : écoles, salles des fêtes, gymnases, etc. 17 communes ont obtenu 105 000 euros dans ce cadre en 2018.

Des aides financières pour les entrepreneurs

Loire Forez agglomération encourage l'initiative privée dans les centres-bourgs en subventionnant l'installation ou le développement des activités. Sont éligibles les entreprises artisanales commerciales ou de services (point de vente inférieur à 300 m², chiffre d'affaire inférieur à 1 M€). Cette aide est cumulable avec une aide régionale. Loire Forez agglomération s'adresse aussi aux entreprises industrielles qui souhaitent s'installer ou se développer sous condition de création d'emplois sur le territoire. Sont éligibles les PME jusqu'à 250 salariés réalisant jusqu'à 50 M€ de chiffre d'affaires.

Renseignements et accompagnement :
conomie@loireforez.fr | 04 26 24 72 00

PELLETIER Père et Fils Boucherie - Charcuterie



Les Fonds Blanches
42600 Magneux-Haute-Rive

Pour toutes commandes téléphoner au :
04 77 76 13 06

Déchets, nos habitudes évoluent... la collecte aussi !

Nous sommes de plus en plus attentifs à nos ressources et à notre environnement. Nos habitudes de consommation changent et nous permettent de diminuer nos déchets.

Tous ensemble oeuvrons pour un territoire éco-responsable.

Trier ses déchets c'est bien, les réduire c'est encore mieux !

Chaque jour la production de déchets contribue à la pollution de notre environnement, à la raréfaction des ressources naturelles et à la mise en danger de notre santé. Plus le territoire produira des déchets, plus cela coûtera cher à la collectivité, donc à ses contribuables.

Nous avons constaté que **la plupart des poubelles ne sont pas pleines chaque semaine.**

Or, il est **possible de réduire fortement la production de déchets dans nos poubelles.** En effet, par exemple, les déchets organiques de la cuisine représentent en moyenne 40% du poids total de notre poubelle.

Pour réduire ses déchets, Loire Forez vous accompagne et vous informe :

Loire Forez peut vous accompagner pour réduire la quantité de déchets produits et jeter moins, en adoptant quelques réflexes simples :

- Par le compostage-lombricompostage-paillage : achat de composteurs et lombricomposteurs à tarifs préférentiels et formations gratuites.
- Par la réutilisation et la réparation de vieux objets.
- Par la limitation de l'utilisation d'objets à usage unique...

Une collecte adaptée à de nouvelles pratiques

Loire Forez s'est engagée dans une politique ambitieuse pour accompagner les habitants dans la réduction des déchets, en prenant en compte les nécessaires évolutions pour préserver l'environnement. Et la collecte des déchets s'adapte aussi : **sur la majorité du territoire la fréquence de la collecte est réduite**, tout en maintenant le porte à porte au plus proche de vous. En réduisant le nombre de passages des camions nous économiserons ainsi plus de 8 000 kilomètres par mois, l'équivalent du trajet Montbrison-Pékin.

Pour votre commune, la collecte des ordures ménagères s'effectuera donc **une fois tous les 15 jours** au lieu d'une fois par semaine actuellement. La collecte des déchets issus du tri continuera à s'effectuer tous les 15 jours comme d'habitude.

A noter : Les nouvelles modalités de collecte s'appliquent à partir du **1^{er} février 2019**, avant cette date rien ne change !

Pour tout savoir sur les modalités et le jour de collecte chez vous, votre calendrier de collecte 2019 des déchets sera diffusé à partir de mi-janvier.

Des exemplaires seront également disponibles en mairie ou en téléchargement sur le site internet www.loireforez.fr et <https://magneuxhauterive.fr>

- Retrouvez toutes les infos sur www.loireforez.fr
 Vous avez une question sur la collecte et le tri des déchets ?
 Contactez le n° vert 0 800 881 024



Fête des mères



Inauguration des vestiaires



Centenaire



Spectacle de Noël

